https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-12-juillet-2010-relatif-aux-emoluments-remunerations-ou-indemnites-des-personnels-medicaux-exercant-leurs-fonctions-a-temps-plein-ou-a-temps-partiel-dans-les-etablissements-publics-de-sante/
Arrêté du 12 juillet 2010 relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics de santé
12/07/2010
Cet arrêté fixe en annexe les émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics de santé (montants bruts) à compter du 1er juillet 2010.